

Une bourse en formation agricole pour une productrice d'ail et de champignons

Sainte-Marie, le 18 octobre 2019- Pour souligner sa persévérance et sa motivation en formation, la Fédération régionale de l'UPA et le Collectif en formation agricole Chaudière-Appalaches ont remis une bourse de 250 \$ à madame Amélie Lessard de Saint-Honoré-de-Shenley.

C'est le 18 octobre dernier à Sainte-Marie, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches, que la bourse a été octroyée à cette productrice agricole de 40 ans, mère de deux fils, devant plus de 200 producteurs et intervenants agricoles.

Amélie et son conjoint Stéphane Binette ont créé *La Terre du rang 9* en 2017. Ils ont revalorisé une terre qu'ils possédaient depuis 10 ans en y cultivant des champignons agroforestiers et de l'ail du Québec. Cette année, leur production se concentre sur le strophaire rouge vin, une catégorie de champignons agroforestiers, douze variétés d'ail et une gamme de plusieurs produits transformés, dont l'ail noir. Parmi les projets de l'entreprise, une plantation d'arbres à noix devrait donner ses fruits d'ici 2023. Les produits frais et transformés de *La Terre du rang 9* se retrouvent sur le marché de la restauration, dans les marchés publics et en vente dans divers événements agroalimentaires.

C'est après avoir suivi de la formation continue sur la culture de l'ail et des champignons qu'est venue l'idée à Amélie Lessard d'en produire chez elle et d'implanter une champignonnière sur sa terre. « Nous avons un grand intérêt pour les cultures émergentes », souligne-t-elle. À la veille de terminer son attestation d'études collégiales en gestion d'entreprises agricoles (AEC), elle est fière de dire qu'il n'y a pas d'âge pour se former et croire en ses rêves. « Le démarrage d'une entreprise agricole, ça implique beaucoup de détails et d'intervenants. L'AEC nous oriente et nous porte à nous questionner afin de limiter les erreurs dans la réalisation de notre projet », mentionne la lauréate. Amélie Lessard continue de concilier travail, famille et études et remercie son conjoint et ses enfants pour leur apport dans sa réussite.

Par l'octroi de cette bourse à un adulte apprenant, la Fédération régionale de l'UPA de la Chaudière-Appalaches vient appuyer les efforts du Collectif régional en formation agricole (CRFA) pour sensibiliser les producteurs agricoles, leur main-d'œuvre et leur relève à l'importance de la formation en agriculture. Les activités de formation offertes par les CRFA visent particulièrement l'acquisition de compétences en gestion, la diversification des productions et les stratégies de valeur ajoutée afin d'assurer la compétitivité des entreprises agricoles et le développement durable du secteur. Notons qu'une centaine d'offres de formation agricole dans la région sont disponibles sur le site www.uplus.upa.qc.ca/chaudiere-appalaches.

Photo : Madame Amélie Lessard de Saint-Honoré-de-Shenley est la quatrième récipiendaire de la bourse en formation agricole de 250 \$. Elle est accompagnée de monsieur James Allen, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et du Collectif en formation agricole de la région.